

927552127111

Ministère
de l'Instruction Publique
et des Beaux-Arts
Beaux-Arts

République Française

Palais-Royal, le 6 juillet 1891

Cher Collègue et Ami,

J'étais absent quand votre lettre datée
du 30 juin est arrivée. Je m'empresse
d'y répondre dès mon retour.

Il y a eu malentendu!

Le 22 juin vous m'avez écrit:

« J'ai obtenu de la Société l'autorisation
de faire mouler les pierres sculptées de
S. Servin, mais de tirer seulement deux
exemplaires de chacune des statues, l'une
pour le Musée de St. Germain, l'autre
pour le Musée de Toulouse. Je crois
que malgré cette restriction nous
devons faire vendre le moulage. »

J'ai lu votre lettre à la Commission
qui en vous votant des remerciements
n'a pas été entièrement de votre avis.

Pensant que nous ne pouvions accepter que le droit d'écrire un bon œuvre à notre disposition, elle m'a chargé de compléter en ce sens l'œuvre que vous avez si bien commencée. J'ai donc écrit en ce sens au Président de la Société de Rhodéz et obtenu gain de cause. C'est ce que je me suis empressé de vous communiquer. Je pensais naturellement que vous seriez bien aise de connaître le résultat favorable de nos communes démarches.

Grâce à ce résultat le Musée de St Germain aura une épave sans doute délicate et le Musée de Toulouse aussi.

Quant au monument en granite ou calcaire, nous en comprenons tous également l'importance. C'est pourquoi que je vous ai exprimé l'avis de la Commission qu'il faut le sauver.

Vous le faites. Bravo! Rien de mieux. Il y a des frais dit-on. Donner

une note, accompagnée d'un Rapport sur
l'état du monument, son nom, la commune
sur laquelle il se trouve, l'indication de
propriétaire, les mesures à prendre pour
la conservation. Nous ne pouvons rien
faire sans un Rapport écrit contenant
tous ces détails. Vos photographies
seront jointes à ce Rapport.

Vous nous annoncez des documents
sur l'Aocyron. Vous avez unanimité un
travail d'ensemble. C'est avec le plus
grand plaisir que nous le recevons.
Nous sommes même tout disposés à
faire dans la région les dépenses
nécessaires pour la conservation.
Mais nous n'avons encore rien reçu,
de vous. Dès que vous aurez des
propositions, à nous faire envoyer les
ou ce qui devrait même encore apporter-
les vous-même.

Votre tout dévoué Collègue

G. de Montillet